

L'ANFIIDE a contribué à la célébration de la journée internationale de l'infirmière du 12 mai, jour anniversaire de Florence Nightingale.

Le CII commémore chaque année cette date importante. En 2018, le CII et sa présidente, Annette Kennedy, ont choisi le thème "**La profession infirmière : une voix faite pour diriger - La santé est un droit humain**" Quel que soit le lieu, quel que soit le contexte, la santé doit être accessible à tous ».

Avec le kit fourni par le CII, l'ANFIIDE a réalisé et adressé un questionnaire à ses adhérents afin de leur permettre de s'exprimer. Comme vous pouvez le lire, le nombre de réponses a été conséquent. Nous avons extrait quelques phrases de ce verbatim et des mots clés pour le diaporama réalisé à cette occasion et diffusé pour le 12 mai 2018.

Nous tenons à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce document en nous retournant le questionnaire.

C'est grâce à vous et avec vous que nous existons

LA SANTE EST UN DROIT HUMAIN

138 réponses

Réponses acceptées

1-Laquelle de vos contributions dans votre pratique au quotidien participe à l'atteinte de cet objectif et vous rend fiers ?

- L'écoute (2)
- Éthique du soin
- La transmission des méthodes de communication auprès des personnes âgées désorientées qui permet de prendre en compte la santé de la personne désorientée
- Soin
- Une bonne communication, qu'ils se sentent bien, écoutés et entourés.
- Accessibilité avec les patients. Petit hôpital dans un petit village. Proximité
- Rendre de la dignité à ceux qui ne peuvent pas le faire eux même
- Écoute et responsabilisation
- Les explications qui permettent d'être plus acteur dans les soins et donc d'avoir un accès plus facile
- Dispensation des soins
- Le choix de travailler dans la fonction publique hospitalière
- Former de futurs professionnels de santé (infirmier et aide-soignant)
- Le travail en collaboration avec les professionnels de santé en charge des enfants polyhandicapés
- Aider les futurs IDE à exercer des soins dans une prise en soin humaniste
- La santé même pour les plus démunis
- Ma disponibilité pour mes patients
- Nous faisons des soins de notre rôle propre sans penser au paiement de toute façon on ne fait jamais régler les soins avant de les faire

- Prise en charge de la douleur
- Démarche clinique infirmière, prise en charge globale, accompagnement pluriprofessionnel
- Soutien des étudiants dans leur professionnalisation et la recherche de leur identité professionnelle
- Former des professionnels porteurs de valeurs tels le respect, l'accueil.
- L'écoute des personnes
- Pouvoir faire des consultations spécifiques d'ETP et de TCC pour que les patients puissent intervenir sur leur propre maladie. Devenir acteur.
- Soins pratiqués inconditionnellement
- L'information auprès des patients sur leurs droit d'accès aux soins.
- Soigner de façon identique les personnes accueillies dans mon établissement
- La prise en charge des retours au domicile des cas complexes recusés les autres structures.
- Aide aux personnes étrangères à accéder au système de santé en France et de naviguer ce système.
- Contribution à la réflexion sur les droits culturels dans le champ de la santé.
- Lors d'un soin qu'elle soit de nature préventif, curatif, éducatif ou palliatif
- Le respect du patient, le temps que je leur accorde ainsi que le temps accordé à l'exécution des soins
- TD éthique
- En tant que formateur, j'agis tous les jours pour que les élèves et étudiants apprenants prennent conscience que la santé est un droit et qu'ils sont là pour y contribuer
- Par le transfert de mes connaissances
- Les valeurs humanistes de notre profession : le respect de la personne, la liberté de choix conscient, le partage et la collaboration.
- Assurer des soins au domicile des personnes dans le respect de la personne et de son lieu de vie quel qu'il soit.
- Qualité d'écoute et disponibilité
- Permanence des soins avec un large territoire géographique et pas de restriction dans la diversité des soins prodigués
- Quand le patient peut continuer à avoir 1 vie sociale
- La proximité des dispositifs de santé
- Une formation de qualité pour les futurs professionnels de santé
- Le sport les amis et les relations profondes
- L'approche de concept de l'Homme avec les étudiants en soins infirmiers
- Enseigner ce droit aux futurs professionnels de santé
- Équité dans les soins rendre de la dignité aux patients les aider au-delà du médical lorsque c'est possible (PEC sociale par exemple)

- Manger, bouger. Répondre aux demandes, aux interrogations de mon entourage sur des préoccupations de santé
- Même professionnalisme quel que soit le patient pris en charge
- Education pour la santé à travers les axes de la charte d'Ottawa
- Travailler dans un désert médical, créer un programme d'éducation thérapeutique adaptable et ouvert à tous les patients insuffisants rénaux.
- Prendre en charge les donneurs d'organes et tissus et ainsi améliorer l'accès à la greffe.
- Prise en soins gratuite et égale de tous les usagers sans considération de sexe, d'origine, de religion ou de croyance, de classe sociale.
- L'approche centrée sur la personne
- Questionnement / participation aux stratégies et axes concernant la santé en France, la pratique de mon métier et sa valorisation
- Par la diffusion du principe en formation initiale
- Variable d'ajustement multiformes du système de soins
- Respect et restauration de la dignité par des séances de relation d'aide et d'écoute, détection de la perte de l'autonomie, signalement et orientation des personnes en fragilité vers structures sociales
- Accompagner les équipes pour permettre aux personnes âgées en perte d'autonomie de rester à domicile aussi longtemps et aussi bien qu'elles le désirent
- Former de futurs soignants capables de s'adapter aux patients, aux situations.
- Travail dans la rue auprès des itinérants sans préjuger, amener les services aux populations vulnérables avec dignité
- La formation en soins infirmiers qui met l'accent sur l'humain et les valeurs professionnelles associées
- Participer au bien-être de la population
- Rendre accessible la formation aux étudiants porteurs d'un handicap
- Enseignement
- Mon métier
- La formation initiale des futurs professionnels de santé.
- Eco attitude
- Développer le sens critique auprès des étudiants dans les secteurs des soins et des nouvelles techniques.
- Mon expertise clinique infirmière
- Je participe à la formation de futurs professionnels de santé (IDE). L'équipe pédagogique dont je fais partie, amène progressivement les étudiants infirmiers à réfléchir, au travers des différentes unités d'enseignement proposées par le référentiel de formation infirmière, à la diversité de lieux d'exercices (intra, extrahospitalière) et des modes d'exercices de la profession. Leurs expériences de stage leur permettent d'avoir une représentation des besoins en santé de la population. Les étudiants ont l'obligation de passer dans 4 types de stage : lieux de

vie (qui va de la santé scolaire, au travail, Domicile, SSIAD, Centre de santé, PMI, centre d'accueil et d'hébergement ...), SSR/ Soins de longue durée/ soins de courte durée/ soins en santé mentale, psychiatrie. Nos étudiants sont sensibilisés durant leur 3 années de formation à des sujets tel que la santé publique, la Santé, la maladie le handicap, l'éducation thérapeutique, le droit, l'éthique et la déontologie entre autres. (Enseignement qui était moins présent versus programme 1992) Ce programme étant en lien aussi avec la loi HPST 2009.

- Je contribue à rendre la santé un droit humain en offrant la possibilité à chacun de se soigner à domicile quel que soit leurs moyens et tout cela en respectant les choix et les désirs de chacun dans le respect des règles de pratiques infirmières.
- Le droit à des soins pour tous à l'hôpital. La bienveillance envers les personnes. L'aide aux plus précaires le droit de soins pour tous pas de connotation de religion de couleur de peau, d'origine dans la nécessité de soins
- Aide au sevrage tabagique
- Informer le patient et coordonner les soins avec les autres professionnels de santé
- A l'écoute des gens mêmes sans couverture sociale
- Dans la prise en soins des patients déments dans une démarche éthique sans perte de chance
- Mon travail d'idele certifiée clinicienne auprès des patients jusqu'à atteinte de ma reconnaissance personnelle dans ce que je dis, ressens et fais
- Accompagnement des personnes à dynamiser leurs propres ressources pour rester en santé et contribuer à l'éducation pour prévenir les risques.
- Donner le sourire
- La pratique d'une veille active sanitaire, mais je n'en suis pas fière, c'est un devoir
- La relecture chaque soir des cours
- Mon savoir être avec toute mon humanité et le respect de la personne en tant qu'être.
- L'écoute des patients
- Le travail en équipe, l'idée d'un accès aux soins sur tout le territoire, et la possibilité de bénéficier d'un système de santé français qui peut servir de modèle à l'international.
- Intervention dans des foyers précaires et insalubres
- Le sourire, le courage et la bienveillance
- Pouvoir soulager les patients
- Pouvoir apporter des soins à tout patient. Aider les gens à travers leur pathologie.
- Essayer d'avoir une alimentation équilibrée
- Relation de confiance avec les patients et la famille
- La satisfaction que rend la personne soignée auprès du soignant
- L'accessibilité pour tous à la santé
- Toute personne ayant besoin de soins infirmiers est prise en charge et aiguillée vers le service social si besoin

- Éducation à la santé
- Répondre à un appel sur une prise en charge complexe et pouvoir le prendre en charge
- L'écoute, l'ouverture d'esprit, la cohésion des soins
- Je suis disponible à toutes les personnes qui souhaitent avoir recours à des consultations d'éducation à la santé, quelque qu'elle soit. Mon objectif adapter mon activité pédagogique à chacune des habitudes, des histoires de vie, des cultures de chacun.
- Je cuisine
- Les soins que je prodigue, de mon rôle propre ou prescrit et qui permettent aux gens de se rétablir.
- Parler des valeurs et des principes éthiques de l'IDE
- Le métier d'infirmière
- Autre (33)
- Lors de la prise en charge des patients en fin de vie et leurs familles par la relation d'aide
- Prise en charge de la douleur
- Soins auprès de TOUS dans tous les contextes et toutes les situations
- Soigner peu importe la classe sociale, les origines ou les circonstances... c'est le rôle du service public vive la France ! mais dans quelles conditions !

2-Pensez-vous que ce droit est une réalité aujourd'hui dans notre système de santé ?

- Non (30)
- Oui (22)
- Pas toujours (5)
- Non, la réalité est une inégalité en matière de prise en charge
- Non, pas tout le monde a accès à ces droits là! La santé coute de plus en plus chers, difficiles d'accompagnement administratif
- Certains n'ont pas toutes les informations pour pouvoir ses soigner (couvertures sociales ou informations sur les maladies en générales)
- Oui, même s'il est perfectible
- Droit et aussi devoir
- Pas forcément avec le développement des structures de soins privées à but lucratif
- Manque d'équité, d'accessibilité pour tous
- Pas vraiment Les personnes désocialisées, sans domicile fixe, handicapées ou tout simplement celles qui ont des difficultés à aller chercher l'information utile, n'ont accès à ce droit
- Oui mais très/trop souvent orienté par des contingences économiques
- Non car certains salariés ne peuvent pas se payer des soins

- L'humain est souvent mis de côté pour favoriser la rentabilité
- Pas exactement. Selon lieu, service, budget, les traitements lourds ne seront pas administrés car trop coûteux pour le service accueillant. Perte de chance car pas beaucoup de travail en continuité. De moins en moins de lieu de prise en charge avec un délai d'attente et une équipe surbookée.
- NON, si on reprend la définition de la santé de V. Henderson
- Dans certains pays le soin n'est pas forcément un droit car trop chers parfois...
- Oui mais pas à la même échelle
- Oui. Néanmoins par manque d'information certaines personnes notamment ceux qui vivent dans les chaînes ou les personnes âgées ne bénéficient pas de ce droit.
- Non, pas pour tout le monde. Les freins sont nombreux. Souvent en contexte économique.
- Développer l'autonomie dans une société profondément hétéronome relève de la gageure. L'homme, enivré par un progrès technoscientifique, toujours plus séducteur, donc toujours plus dangereux (Ellul, 1988), est dans un profond divertissement pascalien de lui-même, ce qui n'est pas sans conséquence sur sa santé. En expropriant les personnes de leurs savoir-faire vernaculaires, ce qui a généré non seulement une perte d'autonomie mais aussi une dépendance d'experts, nous assistons, aujourd'hui, à une médicalisation et à une pharmacologisation de la vie (Paul, 2005), de la santé et à une demande sans cesse croissante de soins, à une recherche toujours plus prégnante d'une vie sans douleur, ni souffrance (Illich, 1999) et, à une volonté de repousser les limites humaines par la technologie (prothèses bioniques, manipulations génétiques, nano médecine, médecine prédictive, transhumanisme...).
- Oui mais il faut être très vigilant
- Les réformes de politique de santé modifient l'environnement des soins et l'accès à ceux-ci : réforme des gardes médicales soirs et week end favorisent le transfert aux urgences des patients du domicile. Rupture de la continuité des soignants lorsque le relai est réalisé par HAD en fin de vie des patients. Les dépassements d'honoraires sont un frein d'accès aux soins.
- Me concernant, je ne m'occupe que des personnes qui me contactent donc il reste celles qui sont isolées sans moyen de communication faute d'information ou d'accès au soin et je pense qu'il y en a.
- Non, on nous demande une rentabilité
- On n'a plus le temps de s'occuper correctement des patients
- Oui mais des évolutions sont indispensables pour une meilleure prise en charge au cœur des territoires
- Pas suffisamment
- Non il est de plus en plus bafoué et inégalitaire
- Je le pense mais des progrès sont encore à faire car il subsiste des zones où l'accès aux soins reste très compliqué

- Pas toujours
- La santé en France ne tient pas assez compte des inégalités de santé et des situations de plus en plus nombreuses de précarités sociales
- En Nouvelle-Calédonie, je dirai que l'on tend vers mais que l'accès à la santé n'est pas le même pour tous. (Distance, densité de spécialistes, un enfant qui se fait soigner en Australie doit être accompagné d'un parent qui n'a aucune justification pour "quitter" son poste...)
- Notre système de santé le prévoit...mais la réalité montre qu'il s'éloigne notamment au regard de la précarité grandissante.
- Un droit moyennement respecté
- Économique plutôt oui sauf accessibilité territoriale difficile suite à la toujours prépondérance anachronique des conditions de la charte médecine libérale de 1917
- Le droit à la santé passe par une équité d'accès aux aides et aux soins qui est déterminée au début par l'égalité dans l'accès à l'information pour les patients et leur entourage. Si on ne sait pas à quoi on a droit on ne le demande pas. Il reste du chemin à parcourir pour simplifier le parcours du patient dans un système cloisonné. La santé est l'affaire de tous et nos politiques doivent investir ce champ pour améliorer les informations, les transports, rendre les communes "villes amies des aînés" par exemple
- Oui, les soins peuvent être dispensés avec prise en charge adaptée (CMU, urgences...)
- Par les intervenants faisant parti du système oui, par le système administratif non, par le système politique évoqué
- Globalement oui.
- En France oui, il y a des minimums sociaux pour tous, même si cela peut grandement s'améliorer, mais c'est contraire à un service comptable
- Non, car il existe encore des zones où la densité de professionnels de la santé est trop faible au regard de la population du territoire
- OUI et NON. OUI accès aux soins pour tous quel que soit les revenus. NON éloignement des accès aux soins (perte de chance)
- Un droit, oui, mais dans quelles conditions Là c'est un autre débat ...
- C'est un droit qui se perd car avec la paupérisation des classes moyennes des choix douloureux sont à faire sur les cotisations/remboursements par les mutuelles.
- Oui par rapport d'autres pays beaucoup moins lotis que nous. Mais menacé ...
- Malheureusement, je pense qu'il y a une disparité notamment géographique (province/ grandes agglomération). La répartition des soins est inégalitaire, au niveau des infrastructures, l'offre de soins et d'un point de vue économique (où l'avance des frais médicaux est de plus en plus de rigueur (notamment pour les examens complémentaires type imagerie médicale)

- Non la prise en charge des plus précaires est insuffisante suivi et thérapeutique pour des pathologies longue durée pour des patients SDF IMPOSSIBLE LES ATTESTATIONS D AYANT DROIT démarches trop longues des caisses
- Pas assez
- Oui en général, mais l'accès aux soins est de plus en plus difficile par manque de médecins et la partie prévention n'est pas assez valorisée
- En grande majorité
- Globalement oui, l'accessibilité reste à renforcer sur les publics fragiles chez lesquels les parcours de santé doivent être réellement individualisés
- Non, si les pathologies sont prises en charges, la considération de la dignité de la personne, les informations et la réponse à leurs besoins ne sont pas considérées. Divers fonctionnements rendent la personne OBJET de soins.
- Pas toujours. Plusieurs usagers ne sont pas informés de leurs droits d'accessibilité aux soins quel que soit leur situation. En revanche, ceux qui le savent peuvent maladroitement l'exprimer car certains peuvent porter atteintes aux soignants
- Le fonctionnement institutionnel tel qu'il soit, avec le besoin curatif a tout prix peut-être un frein important.
- Pas en totalité
- Dans le système de santé français, tout le monde a accès aux soins, dans le cadre de la prise en charge sociale. Néanmoins certaines situations (déboutés CADA, demandeur d'asile sont susceptible de faire des demandes d'aide médicales d'état, l'accès au soin reste possible mais la demande peut demander un certain temps).
- Non la santé n'est pas accessible pour tous
- C'est une réalité, il faut rendre accessible les soins pour tout le monde, malheureusement il reste des efforts à faire notamment concernant les déserts médicaux dans certaines villes
- Non, compliqué par manque d'en personnel et manque de temps
- Non, le droit à la santé n'est pas égal pour tous
- Oui je pense que c'est une réalité
- De moins en moins
- Cela devrait l'être... je ne crois pas que ce soit la réalité...
- Pas tout à fait, de nos jours beaucoup de personne sont dans les besoins ; beaucoup de disparité sociale visible par les déserts médicaux, le manque d'aide de l'état (APL)
- Le droit existe. Il n'est pas réclamé par tous et n'est pas égal partout sur le territoire
- C'est toujours une réalité en tant que Droit mais non respecté au quotidien
- Cela dépend des services ... et cela ne devrait pas, combien de soignants parle mal aux patients ou résidents et se moquent complètement de leurs besoins
- Je commence à avoir des doutes
- Non accès limité pour certains

- Oui, je pense que le système de santé français est une chance, il peut bien sûr être toujours perfectible, par exemple en ce qui concerne les déserts médicaux ou les personnes âgées vivant à domicile, isolées et avec peu de revenus
- Non trop de déplacement d'honoraires
- Presque
- Non, il y a énormément de difficultés d'accès aux soins pour les personnes en grande précarité
- Pas nécessairement
- Non. Certes c'est un droit mais j'ai l'impression que nous avons oublié que c'était également un devoir de l'État. L'aspect financier a pris le dessus sur le droit humain.
- Le droit à la santé devrait être à la porte de tous
- C'est un droit, grâce à l'existence de nos hôpitaux et de notre système de santé qui permet à chacun d'être pris en charge, quel que soit son niveau de vie ou son origine. La question qui se pose actuellement est dans les conditions dans lesquelles nous traitons les patients et à quel moment nous ne pouvons plus respecter leur dignité par manque de moyens. La question se pose de savoir à quel moment nous ne voyons plus certaines choses importantes, nous n'arrivons plus à suivre de rythme de soins imposé, à tel point que cela nuit à la santé du patient.
- Non. Par exemple le jour de carence lors d'un arrêt maladie : la personne préfère travailler plutôt qu'être en arrêt et perdre du salaire au point de risquer la santé des autres et les mettre en danger. Combien de personnes refusent les soins par manque de moyens financiers ?
- Oui mais trop de personnes ne savent pas encore demander ou exercer ce droit
- Non, je pense que trop d'inégalités subsistent (déserts médicaux, paupérisation, logement insalubre, migrants...)
- Non car nous ne sommes pas tous égaux face à la prise en soin et à l'accès aux soins
- Oui, je l'espère dans tous les cas
- Oui, dans la fonction publique hospitalière uniquement. Mais pour combien de temps ?

3-Comment les infirmiers peuvent protéger ce droit au bénéfice de la population ?

- Je ne sais pas (2)
- Changement profond des représentations au sein de la profession. Utilisation des moyens autrement. Trop d'associations et d'instance représentatifs de la profession inutile
- En restant dans l'équité, et une prise en charge égale pour chacun
- Informer, Prévention.
- Préventions et informations, communication pour connaître les patients
- Garder les valeurs IDE. Ne pas oublier nos valeurs. Rester ouverts et disponible malgré la charge de travail. Ne pas oublier pourquoi nous avons choisi ce métier

- En ayant un rôle propre élargi, une plus grande autonomie décisionnelle
- Savoir se remettre en question au quotidien et savoir adapter nos connaissances aux besoins en ayant la volonté de travailler en équipe dont le patient citoyen
- Conseils orientation
- Répartition sur le territoire
- En prodiguant des soins à toute personne indépendamment de son niveau socio-culturel
- Valoriser leurs valeurs soignantes au travers leurs compétences
- En servant d'alerte auprès des décideurs En s'impliquant encore plus dans les parcours de soin et les services de santé de 1er recours
- Information, éducation, lutte contre les discriminations.
- Prendre en charge les patients du mieux possibles
- Remettre le patient au cœur de leur métier
- Je ne pense pas que ce soit au niveau des IDE que ce droit n'est pas respecté mais plus au niveau des médecins
- En faisant preuve d'empathie et favoriser la relation d'aide
- Associations infirmières, réseaux travail en équipe concertation entre le patient et les partenaires.
- S'opposer à tout forme de monétarisation du soin
- Par l'accueil, l'écoute, et le respect des règles professionnelles
- Action dans les établissements scolaires, prévention auprès de la famille...
- En parlant, communiquant d'une même voix avec les patients.
- En orienter le patient vers les professionnels sociaux pour les aider dans les démarches administratives trop lourdes pour les démunis soins inconditionnels
- Tout d'abord en commençant par informer la population. En les prenant en charge dans les services quelques soit leur revenu économique.
- En faisant preuve de neutralité et d'humanité face à la situation de la personne
- Coordination des parcours de santé et de vie
- Informer les personnes à leurs droits. Accompagner les personnes dans leurs démarches. Agir avec les assurances.
- "Le chemin de l'autonomie est barré tout autant par l'idéologie positiviste de la société médicalisée que par l'idéologie individualiste du droit absolu à disposer de soi-même." (JF Malherbe)
- En continuant à donner du soin mais surtout en se battant contre ce système qui aurait tendance à prioriser l'argent à la santé de la personne
- En n'exerçant pas la profession dans un esprit "d'abatage" allègement de la charge de travail
- En connaissant ses compétences, en sachant avoir un jugement critique et se positionner
- Par des actions de préventions et d'éducation à la santé
- En faisant valoir ces propres valeurs

- Confirmer et protéger le droit d'accès
- En maintenant un service au cœur des quartiers des grandes villes ou dans les zones rurales au plus proche de la population. On peut aussi imaginer des permanences ouvertes à tous pour faire de la prévention. Les consultations infirmières ont un grand rôle à jouer à ce niveau à mon sens. Il existe déjà des dispositifs comme Azalée mais on peut imaginer aller plus loin en abordant d'autres thématiques et pas seulement dans les soins chroniques. Il y a une interaction entre le social et le sanitaire.
- Faire connaître : communiquer auprès des pouvoirs publics et des populations
- Éthique, déontologie, couverture géographique, diversification des soins, formation permanente, coopération entre professionnels de tout secteur
- En nous donnant la possibilité d'être plus nombreux autour du patient, tout en ayant 1 revenu correcte
- Leur inconditionnelle présence sur tout le territoire
- En développant la recherche en sciences infirmières et en gagnant en compétences, notamment en créant les PAI
- Respect des protocoles, apporter le meilleur de soi, répondre au mieux aux besoins de chacun
- En faisant davantage valoir leurs compétences en particulier liées au rôle propre
- L'enseigner, le rappeler aux usagers et participer aux actions de santé publique
- En ne changeant pas notre manière de travailler et en faisant remonter lorsque des choses ne vont pas
- En étant accessible dans leur façon d'être au quotidien et en limitant les comportements à risque
- En s'impliquant plus dans la valorisation des actions et en s'engageant au sein des hautes instances.
- Savoir être, ouverture d'esprit, adaptabilité, non jugement, savoir-faire, formation continue, soins primaires, compétences...
- En s'impliquant plus en matière de politique de santé (s'engager dans la vie associative professionnelle par exemple) ...développer la recherche paramédicale...
- En étant les garants du respect des valeurs de la république dans le domaine de la santé : laïcité, liberté, égalité, fraternité.
- Par la formation : niveau master
- En se positionnant en réel acteur de santé de par leurs connaissances et compétences, en ayant notamment un poids et une certaine écoute de la part des instances nationales (ministère, population, soignés, etc....)
- Par leurs valeurs
- C'est à la population par la démocratie sanitaire de plus en plus puissante de défendre ce droit plus qu'aux professionnels

- En faisant valoir, en revalorisant le rôle pivot des infirmiers en tant que garants du maintien de la santé des populations dans les volets d'éducation (missions d'ETP,) et de prévention
- Impliquer au quotidien dans leur exercice dans le parcours de soin du patient, les infirmières doivent jouer leur rôle d'advocacy pour les patients pour faire reconnaître leur droit. En amont l'infirmière doit jouer tout son rôle de prévention et d'éducation à la santé pour les populations les plus fragiles. Dans le cadre de l'équipe de soins être le lien, le moteur de la collaboration pour permettre une vraie inter disciplinarité
- Continuer à se former et actualiser ses connaissances afin de contribuer à la prévention
- Par des règles de déontologie et éthique, cadré par la loi leur permettant d'être des leviers de contre-pression contre la gestion de la performance en tant que statistiques
- Il est un maillon important du système de santé par sa présence sur tout le territoire. La non stigmatisation est une valeur inaltérable. Les soins n'ont pas de frontière.
- Pas de solutions tout est ficeler par les politiques qui voient des chiffres
- En étant plus autonome dans notre rôle, plus responsable
- En faisant vivre les valeurs humanistes de la profession (non-discrimination, accueil de tous, ...)
- Éducation/prévention/respect des protocoles/uniformité des soins et des parcours de soins dans les établissements
- Connaître les réseaux de soins, les prises en charge financière pour pouvoir conseiller. Encourager la prévention
- Formation initiale rigoureuse et sans concessions, puis refus de travailler en process dégradé tout au long de l'année. Refus de rentrer dans une logique purement comptable des actes de soin. Reprendre notre place au sein du système de santé.
- Prévention éducation
- Garder nos valeurs de tolérance et participer aux instances afin d'exposer nos idées, développer un esprit critique.
- En développant leur expertise clinique et leur leadership selon une démarche evidence based practise
- Je pense que le développement des pratiques avancées pour les IDE peut être une solution, avec toutefois une reconnaissance à juste titre (financière) des compétences que cela engage. Le développement de l'ambulatoire est aussi un levier favorable de pouvoir exercer pleinement en toute autonomie ses fonctions infirmières qui mettraient l'accent sur des moyens de prévention (primaire, secondaire, tertiaire) et travailler pleinement en partenariat avec les médecins traitants. Le réseau et le suivi de l'information concernant les personnes pris en charge devrait être renforcés, (même s'il est déjà existant) ils permettraient également d'identifier les difficultés rencontrées et d'établir ainsi les priorités dans en matière de santé.

- En favorisant le rôle propre, posant des diagnostics infirmiers et en valorisant notre rôle et fonction auprès des médecins traitants
- Prise en charge de tous les patients et demande d'aide sociale pour CMU et CMUC un minimum L IMV touche des populations de plus en plus jeunes même des mineurs
- En faisant mieux connaître leur rôle et leurs compétences
- En se formant à la consultation infirmière afin d'optimiser le parcours de soins du patient, en participant à des actions de prévention.
- En faisant remonter les difficultés auprès des autorités
- Par une revendication et reconnaissance de leur place essentielle en soins primaires et près des populations fragiles
- Difficile de parler pour les autres. Pour moi, c'est m'informer, réfléchir, communiquer, participer, essayer de juger le moins possible, analyser mon problème et surtout balayer devant ma porte. Chercher ma propre reconnaissance. Protéger ma santé pour pouvoir protéger celles des autres humains
- Par des consultations IDE reconnues, faisant émerger les besoins réels, en étant une courroie de transition ou en prodiguant des soins relevant de leur champ de compétences acquises.
- Il convient dans un premier temps de rétablir un respect mutuel. Dans une démarche d'éducation de la population (ETP), les infirmiers ont pour devoir d'informer, prévenir et sensibiliser les soignants sur leurs droits et devoirs. L'affichage de plaquettes informatives affichées dans les établissements de santé serait un plus.
- En respectant chaque individu dans sa dignité et dans son intégrité
- Éviter toute discrimination et préjugés avec les EPP et la formation continue.
- Prodiguant les soins sans jugement de valeur
- En ayant des connaissances sur la situation sociale des personnes prises en charge. Le personnel infirmier devrait bénéficier au cours de la formation d'un aperçu global de ce qui existe au niveau des couvertures sociales.
- En priorisant les soins
- En éduquant la population et en l'informant des droits en matière de santé
- Elles doivent protéger ce droit en incitant les personnes à l'entraide, créer des réseaux de santé avec plusieurs professionnels dans un même lieu
- En respectant le soin pour tous, en acceptant de soigner tout le monde et de la même façon sans distinction
- En accordant les mêmes soins à chacun, en ne faisant aucune distinction dans la prise en charge
- En ayant la même attitude avec tous les patients selon leur origine sociale
- Privilégier la relation à l'autre et le rendre acteur de sa prise en charge
- En s'occupant de chaque patient de la même manière, et en les conseillant de voir des assistants sociaux
- En continuant d'informer la population sur le droit à la santé pour tous

- En continuant un exercice libéral de qualité qui laisse le choix au patient de ses professionnels de santé
- En connaissance et en responsabilisant et sensibilisant les personnes
- En fédérant les professionnels de la santé
- En s'exprimant sur leurs compétences et leur profession
- En développant le concept d'advocacy des infirmières. Être le porte-parole de la voix des patients auprès des institutions, des professionnels de santé
- Faire du bénévolat auprès d'association. Aller manifester
- En veillant chaque jour à rappeler ce droit, à promouvoir la santé.
- Grâce à un positionnement éthique au nom de l'être humain qu'elle soigne, c'est à dire en osant s'opposer à certaines prescriptions médicales qui ne tiennent pas compte de l'évolution de la personne, ou en rappelant des éléments de leur code de déontologie (de nombreuses IDE souffrent car leurs valeurs sont bafouées régulièrement, elles ne permettent pas de mettre en œuvre leur champ d'autonomie)
- Le suivis de soin et l'engagement
- Autre (33)
- En faisant attention aux cotations aux matériels
- En ayant les moyens de prendre en charge le patient correctement
- Soigner tous ceux qui en ont besoin
- Si nos dirigeants nous en donne les moyens

4-Que pouvons-nous faire de plus en prenant en compte nos contextes d'exercice et leurs difficultés intrinsèques ?

- Profondes réflexions sur les fractures au sein de la profession. Révision des instances et changement de leur représentant au profit d'une nouvelle génération de professionnels ouverts d'esprits au changement....
- Développer notre attention à l'autre dans une vraie écoute. Etre capable de discernement.
- Faire de la prévention sur les droits du patient, sur l'accès au soin de la population.
- Avoir plus de personnel pour passer plus de temps avec les patients afin d'avoir une prise en charge de meilleure qualité. Ou qu'une personne soit dédiée à prendre en compte les éléments sur plusieurs services ou institutions, et villages.
- Laisser plus de temps aux soignants auprès du patients (trop de papier, trop de patients pour trop peu d'IDE)
- En donnant à notre profession les moyens, pas forcément financiers, d'appliquer ce qui existe déjà et de le renforcer
- Être plus participatifs dans les décisions collégiales en apportant en outre son expérience à l'ordre professionnel. Les actes infirmiers ont une portée considérable dans le système de santé

- Prendre part aux décisions
- Autonomie plus large
- Offrir un accès aux soins équitable
- Prendre soin des soignants qui souhaitent prendre soin des soignés
- Rester militant et concerné par chaque situation Rester simplement ancré dans nos missions infirmières au plus près de chaque personne soignée
- En facilitant l'expression libre et éclairée des individus
- S'investir et prendre à cœur ce que nous faisons
- Peut-être organiser des soins dans nos locaux pour limiter les couts et assurer une sécurité
- Être dans l'échange et l'ouverture sur l'autre
- Confiance, respect du patient, reconnaissance de ses droits, d ses attentes. Aller auprès des politiques : maires, députés, conseil général, ONI pour parler à des personnes décideuses qui peuvent modifier le problème
- Augmenter le champ de compétences des IDE et des AS
- Faire preuve d'humanité
- Changer les choses au niveau national, faire voter des lois pour que l'accès au soin soit accessible à tous.
- À notre niveau ...pas grand-chose ! mais ne pas désespérer et être force de propositions !
- (CLS, MAIA...) que le travail d'accompagnement, coordination soit rémunéré à juste titre, démarches administratives moins lourdes aussi pour les prof.
- Rappeler aux différents professionnels de santé les droits des patients.
- Se référer à la déclaration des droits de l'homme
- Investir les institutions et se regrouper politiquement
- S'intéresser à la politique
- "Ne pas penser l'action voilà le mal" (Philippe Svandra) Réinvestir le champ de la réflexion. Formation universitaire de niveau master en sciences humaines et sociales. Revendiquer l'accès au doctorat en sciences infirmières.
- Déjà il faudrait aider notre pays à aller mieux car c'est le seul moyen de nous permettre à nous soignant de procurer du soin dans les meilleures conditions possibles mais pour cela il faudrait résoudre le problème concernant l'économie du pays et pour ça ce serait bien que le gouvernement trouve un moyen pour que les habitant dépense dans le pays et non en dehors et pour cela il faudrait déjà que la vie en Nouvelle-Calédonie s'améliore en baissant les prix.
- Dire NON à la demande d'un exercice professionnel non conforme aux règles de sécurité du patient -> règles de base
- Résister sur le paramètre temps dédié et temps nécessaire au bon soin réflexion sur la technique et sa toute puissance
- Avoir du temps
- Informer

- Favoriser une collaboration étroite avec les services sociaux. L'interdisciplinarité. Le maintien et l'accès d'un système de soin efficient, de qualité en tout lieu.
- Communiquer et apprendre à se connaître et travailler ensemble car il y a encore un fossé entre l'exercice de "ville"=libéral, le milieu associatif et les institutions étatiques. Tisser un réseau de proximité comme c'est déjà le cas dans certaines zones où ça fonctionne bien. Gagner en lisibilité pour la population permettrait de mieux cibler ces personnes laissées pour compte.
- Se rassembler
- Connaître le champ d'action des autres professionnels de santé et social, coopérer avec les autres intervenants et le milieu hospitalier, établir des outils de liaison cohérents et pratiques
- Exiger que les Infirmières puissent donner leur avis lors des grands débats sociétaux sur la santé
- Soutenir leurs actions
- Convaincre la profession elle-même
- Amélioration de notre pratique face au différentes ethniques
- Croire en notre profession en tant que maillon essentiel d'une chaine humaine au service de l'humain
- S'engager auprès des différentes organisations professionnelles et porter haut et fort les valeurs de l'ordre national infirmier
- Augmenter le nombre de personnel créer des structures qui seraient plus accessibles aux personnes ne pouvant de déplacer faire de la santé publique avec des campagnes de sensibilisations plus accessibles à tous
- Au moins toujours s'adresser aux personnes en leur disant bonjour !
- Valoriser plus nos actions et affirmer notre nécessité dans les prises en charge.
- Continuer à informer les patients sur leurs droits leurs possibilités d'agir Et de participer aux politiques de santé de leurs villes
- Se former et développer l'éducation thérapeutique pour mieux répondre au besoin de la population (meilleure prise en compte de la différence culturelle, des croyances, des freins et des leviers à la Santé,
- S'impliquer dans les instances de sa structure professionnelle, analyser les pratiques...
- Assurer la même prise en soins. Informer les usagers sur leurs droits en matière de santé. Refuser de travailler pour des organisations qui iraient contre les valeurs de base de notre société ou qui seraient en opposition avec la qualité des soins. Et les dénoncer systématiquement.
- Publier nos recherches, écrire des articles scientifiques
- Ne pas perdre la démarche éthique des professions de santé dans un contexte économique actuellement précaire et donc délétère à l'accès aux soins pour tous
- Rien

- Rien de plus ! Le règne du pouvoir des usagers du système de santé est désormais en place (loi du 4 mars 2002+ loi 2016 LMSS). Nous ne pouvons qu'accompagner au mieux ce mouvement de démocratie sanitaire direct, qui constitue le 3eme pouvoir du système de santé qui dira ce qu'il veut pour lui et comment il veut être soigné et accompagné de sorte que le système soit vraiment disponible pour lui en cessant d'être à la disposition du système comme c'est encore trop souvent le cas aujourd'hui. Les pouvoirs publics restent à la manœuvre de la représentation de cette démocratie directe, et aboutiront à un service public de santé par l'agrégation du service public hospitalier à un service public territorial de santé. En même temps, le financement de la protection sociale se désolidarise du travail en se faisant de +en+ par l'impôt afin de préparer un futur système public dominant. Nous ne pouvons que nous préparer à ces changements qui émergent. Notre profession peut y trouver son compte et sa reconnaissance en particulier avec l'accompagnement des maladies chroniques pour lesquelles son rôle reste déterminant pertinent et irremplaçable.
- Former les professionnels, quels que soient leurs contextes d'exercice mais surtout travailler à la reconnaissance et à la valorisation financière de ces exercices auprès des pouvoirs publics
- Etre plus présent et représenté dans la vie de la cité. Malgré les contraintes de tous les modes d'exercice dans chacun de nos actes faire rimer prise en soin et prévention, dépasser le « cure » pour aller vers le « care » et encore plus vers l'empowerment du patient et des professionnels
- Appui et collaboration entre les diverses corporations de la santé. Les infirmiers seuls ne peuvent pas. Appui des communautés locales : société civile sur la base de grassroots.
- Respecter encore et toujours les principes d'équité et de solidarité envers les plus fragiles.
- Je ne vois pas
- Il y a déjà beaucoup, mais il faut travailler tous ensemble et pas de façon corporative dans le milieu de la santé
- Former les futurs professionnels à un exercice IDE hors les murs, auprès de la population
- Conseil/information/orientation
- Etre mieux informée sur les démarches pour être soigner et prévenir les maladies : donc chercher l'info, reste à créer un média gratuit disponible pour les infirmiers et regroupant les infos ciblées
- Refuser de se faire rajouter des tâches sans en retirer d'autres, militer pour que le temps passé en soins relationnels soit pris en compte. Militer pour que notre métier soit reconnu, voire l'aider à évoluer vers d'autres formes de pratiques.
- Attitude éco citoyenne et analyse de nos pratiques professionnelles

- Travailler sur l'équilibre entre le bien collectif et le respect de l'individualité de chacun.
- Développer des synergies intra et interprofessionnelles
- Développer le réseau professionnel, recenser les difficultés rencontrées pour l'accès aux soins de la population et être plus représentatif auprès de nos dirigeants politiques et faire valoir ce droit.
- Augmenter le nombre de consultation afin d'améliorer la prise en charge des patients et ainsi augmenter l'éducation thérapeutique entre autres.
- il faudrait avoir une architecture plus adaptée à la grande précarité aux besoins des patients psychologiquement fragiles ? plus d'interactions soins généraux et psy. Un vrai problème lié aux conduites addictives 'grave problème de SANTE PUBLIQUE L'ALCOOL était un fléau ! la prise de multiples drogues un nouveau et grave problème de société. Les patients avec des problèmes psy sont en plus des patients addicts au cannabis et autres !
- Oser ouvrir les portes qui nous sont habituellement fermés. S associer. Se rassembler.
- Faire connaître et reconnaître nos compétences auprès des patients, de nos collègues et des différentes instances de santé.
- Le faire savoir
- Communication, recherche, intégration des instances
- Travailler sur nos peurs, agir individuellement, faire des formations pour devenir plus humaniste. Développer nos approches neuro cognitives et comportementales. Se rallier aux groupes qui travaillent pour nous.
- Nous affirmer dans l'exercice de notre rôle en utilisant toutes nos capacités, en répondant aux besoins des personnes, en affirmant qui nous sommes sur des postes dédiés et du temps. En reconnaissant l'expertise en soins infirmiers et en la rendant légitime.
- Je ne comprends pas la question (2)
- La responsabilité infirmière ne peut être défendue que par les INFIRMIERS. Des institutions existent déjà pour faire connaître les droits et devoirs des soignants. Il leur revient alors d'en informer (ne jamais s'arrêter) les directions administratives et les usagers pour qu'ils prennent conscience des difficultés qui incombent à la profession infirmière. En plus des horaires inconvenants, des responsabilités, de la charge de travail, du harcèlement et des violences : Brun out. Cela leur permettra notamment de mieux comprendre les mouvements de grève qui ne sont que l'expression de ce mal-être professionnel.
- Augmenter le personnel
- Plus de personnel !!!
- Plus de temps pour chaque patient
- Être disponible et à l'écoute des attentes du patient.
- Créer un pôle de santé humanitaire

- Se tenir au courant des droits en matière de santé
- Essayer de collaborer pour participer à l'unicité et l'égalité des soins, rendre de plus en plus acteur les patients et les rendre acteur de leur propre santé, développer encore plus la prévention
- Je ne sais pas (4)
- Aucune idée (2)
- Il faudrait qu'il y ait plus de personnels
- Maintenir la communication avec les établissements, les cabinets médicaux afin de promouvoir le lien entre les professionnels au bénéfice de la personne soignée
- Garder en tête des valeurs de soignant
- Trouver mode de communication commun
- Avoir la liberté de s'exprimer et les moyens financiers adéquats
- En renforçant l'empowerment des personnes, renforcer leurs compétences psychosociales, accompagner les personnes à devenir acteur du système de santé, aider à développer la santé communautaire...
- Aller manifester, se battre pour les droits des usagers et non pour le travail à la chaîne et la déshumanisation de notre travail
- Ne pas céder face à la réalité et continuer (sans s'épuiser) à espérer un idéal.
- Développer la dimension "promotion de la santé" auprès des médecins (et étudiants en médecine) car auprès des IDE cela est mis en place depuis la réforme de leurs études (juillet 2009). Nous sommes encore trop dans des logiques curatives auprès de personnes âgées (logiquement en fin de vie). La notion d'accompagnement (travaillée +++ en formation IDE) est peu développée en service de Longue Durée. En soins palliatifs, c'est évident, ailleurs il semblerait que cela n'y soit pas du tout !
- Autre (34)
- Simplifier au maximum toutes les tâches administratives qui aujourd'hui dans un but de traçabilité viennent empiéter sur la relation humaine patient/soignant
- Travailler de plus en plus en collaboration avec les professionnels qui entourent la population que l'on soigne (assistante sociale, travailleuses familiales.)
- Il faut continuer à faire remonter à nos dirigeants les conditions de travail déplorables qui à force auront un retentissement sur la qualité des soins.

5-Comment fédérer tous les professionnels de santé pour que ce droit fondamental ait sa pleine réussite ?

- Je ne sais pas (4)
- Profondes réflexions sur les rôles des associations, de l'ordre, Anfiide
- C'est compliqué car cela touche les valeurs de chacun. De plus il semblerait que prendre en compte les droits des soignants et les respecter pourrait leur montrer le chemin du respect des droits humains. On appelle cela l'exemple...

- Toujours informer le patient sur ces droits
- Rappeler les bases : que nous devons soigner tous les monde, toutes classes sociale, toutes ethnies, toutes âges ...
- Responsabiliser les professionnels de santé, les autonomiser dans leur rôle propre
- Écoute, partage de compétences et d'information en recentrant la "Santé" sur l'humain et la responsabilisation
- Trouver des personnes sur le terrain prête à motiver et expliquer sous l'égide d'une organisation du pays
- Connaissance de chaque mode d'exercice
- En formation initiale par l'enseignements et l'apprentissage des droits du patient
- Evaluer, valoriser leurs compétences par des pairs et non des bureaucrates
- Il faudrait peut-être déjà fédérer la profession infirmière et agir tous dans une belle synergie
- Permettre de nous positionner en tant que facilitateur de la démocratie sanitaire. Conserver une vision globale et humaniste du soin.
- Impossible il y aura toujours des réfractaires
- Avant cela il faudrait savoir pourquoi se droit qui existe depuis longtemps n est connu ou pas respecter
- Par un travail de réflexion en équipe pluriprofessionnelle
- Arrêter nos guerres intestines, les conflits de pouvoirs, les manques de respect, les maltraitements pour travailler ensemble au service du patient
- Création d'école paramédicales incluant toutes les filières de formation. Augmenter les protocoles de collaboration médecin/IDE.
- En rappelant les objectifs de nos professions, et nos intentions lorsque nous avons fait ce choix de carrière
- Formations spécialisées
- Espérons que l'ordre Infirmier arrive à cela déjà dans notre profession... car métier bien trop fragmenté malheureusement. Puis avec l'aide de la HAS, du ministère... quand on comprendra que coopération (interprofessionnelle) rime avec amélioration ;)
- Rémunérer à juste titre, démarches administratives moins lourdes aussi pour les pro. Faciliter la coordination entre le secteur médical et social
- En rappelons aux professionnels de santé leur compétences, notamment celle de favoriser les droits du patient.
- Leur faire imaginer d'être à la place de l'autre
- Assumer notre rôle politique en matière de santé
- Travailler en pluriprofessionnel est important. Restructurer l'offre des soins. Élargir le champ de remboursement pour les soins et dispositifs
- Réinterroger le concept de "Santé" Investir le champ de la promotion de la santé (PS), de la salutogénèse mais aussi des droits culturels (déclaration de Fribourg, 2007).

- On ne peut pas tant que le pays en lui-même ne va pas. En école d'infirmière on nous a appris que si on voulait accompagner, aider un patient dans ses soins il fallait déjà que nous soignant nous soyons dans de bonne condition et cela s'applique à toute type de situation
- Aucune idée
- Développer une culture commune dès l'IFSI et une réflexion par la prise de conscience et le dialogue contradictoire au regard des situations de soins
- Par une reconnaissance des professions paramédicales et de toutes les actions dont elles sont responsables
- Les sensibiliser dès le début des études
- Une reconnaissance de nos fonctions. Collaboration et partage.
- Responsabiliser chacun et valoriser notre rôle propre d'infirmier DE pour ce que je connais. Favoriser les rencontres interprofessionnelles autre qu'au cas par cas au chevet d'un patient problématique.
- Que chaque professionnel impliqué ait à cœur de défendre ce droit : rassemblement sur une journée hebdomadaire : médiatiser
- Plateforme territoriale, groupement professionnel autour de thématique de santé
- Ça fait plus de 10 ans qu'on nous monte les uns contre les autres !
- Arrêter le corporatisme
- Autour d'un objectif commun.....
- Formation et confiance en soi
- Développer des projets pluridisciplinaires ?
- Par l'ordre national des infirmiers
- Il faut que tout le monde ait envie, on ne peut pas forcer les gens, si un groupe se forme et que cela fonctionne, cela attirera les autres
- Rappeler que tout malade est d'abord une personne
- Formation et implication de tous dans les démarches qualité
- A travers l'Anfiide
- Peut-être d'abord en connaissant mieux le métier de l'autre, ses responsabilités, ses besoins, ses objectifs et ses prérogatives. Dans un second temps, en communiquant mieux : formation à la communication non violente.
- Inciter à repenser les organisations autour et avec le patient
- Par un ordre porteur et promoteurs des valeurs de base de notre profession. Intransigeant sur la qualité des soins à laquelle chaque usager doit pouvoir prétendre.
- Communiquer et allier nos compétences
- Créer un collège de soins infirmiers, élaborer un cursus de formation avec des enseignements communs entre les professions médicales et paramédicales
- Un mouvement commun

- Décloisonnement par la collaboration obligatoire autour d'un projet de santé de la personne, de tous les intervenants quel que soit leur spécialité et leur position professionnelle afin de bâtir de vrais parcours de santé pertinents et efficaces.
- Retravailler l'idée de solidarité et d'appartenance à cette grande famille des infirmiers, redonner un sens moral à la prise en charge globale, quelle qu'elle soit.
- Penser et travailler en équipe pour le service rendu à la population en dépassant les clivages et les prés carrés
- Favoriser le leadership de chaque profession et créer des liens de confiance vis à vis des champs de pratique (pas d'empiètement mais complémentarité)
- Laisser la place au dialogue constructif et aux pratiques avancées dans un cadre interdisciplinaire
- Je ne vois pas, au regard du contexte socio-économique et du "non droit de grève"...
- En se recentrant sur le patient et non sur sa profession seulement
- En mettant en avant le code de déontologie propre à la profession
- Par l'intermédiaire de l'Ordre Infirmier ? !
- Reconnaissance sociale et salariale, accès à la formation continue, diminution des process dégradés dans tous les secteurs.
- Force de conviction et impulser un leadership
- Participer à des instances pluridisciplinaires.
- En promouvant un travail et une réflexion en équipe car tous les acteurs sont des ressources précieuses et capables de responsabilité dans le champ de ses compétences propres validées de façon neutre (académique). Eviter le travail en silo et hiérarchique.
- Je pense qu'il faut améliorer les moyens de communication entre les différents acteurs afin d'assurer une prise en charge globale de la personne (et qu'elle ne soit pas en rupture de soins). Qu'il y ait également une meilleure connaissance entre professionnelle de la fonction de chacun, qu'il puisse y avoir un échange constructif pour orienter au mieux la personne dans son suivi. La traçabilité des données et l'accessibilité à ces données doit également être améliorées....
- Expliquer aux médecins le rôle et la fonction réelle des ide. Nous ne sommes plus sous leur simples "ordres". Valoriser la profession d'ide en donnant une cotation à la consultation ide et à l'éducation thérapeutique
- Objectifs communs (soins généraux, addicto et psy et même référents douleurs) et groupe de travail sur des dossiers récurrents de prise en charge insuffisante car en échec d'évolution défavorable socialement cliniquement ou psychologiquement
- En leur montrant la force et l'intérêt d'un groupe
- Travailler en collaboration avec les professionnels de santé et pouvoir communiquer rapidement entre nous, avec un outil commun (dossier de soins patient). Faire intervenir les partenaires sociaux du secteur géographique, si besoin.
- Avoir un ordre FORT

- Mettre les représentants de patients à la tête de cette fédération pour supprimer les verrous des corporatismes stériles
- Commencer par leur montrer qu'ils peuvent positiver leurs peurs, aller à leur écoute, créer une émission à la tv.
- En accompagnant au quotidien nos collègues à affirmer notre expertise, en nous regroupant, en nous positionnant dans les instances en témoignant auprès de la population de notre juste présence, de notre écoute et en nous affirmant dans notre rôle, en argumentant sans nous décourager face aux propos que nous connaissons déjà...
- Je ne sais pas
- Interprofessionnalité : aucune équipe soignante n'est constituée de professionnels de même catégorie, alors il convient que les uns soient informés des maux des autres pour une meilleure qualité des soins.
- En faisant des réunions sur ce sujet régulièrement
- Mettre en place des services pilotes et proposer des formations en interdisciplinarité.
- Aucune idée
- Organiser des conférences sur le sujet. Sensibiliser la population, il s'agit probablement d'une mission de santé publique.
- Par la reconnaissance de leurs capacités
- En les sensibilisant, les formant
- Proposer une journée où l'on pourrait honorer les professionnels de santé pour leur courage et leur bravoure
- Formation et continuer à véhiculer ces idées à l'IFSI
- Je pense que cela dépend de la volonté de chacun et des valeurs de chaque soignant
- Je ne sais pas
- Faire des réunions pour en débattre
- Informer le public du maillage de la santé et inciter tous les professionnels à travailler en lien
- L'information et l'humanisation
- Créez du lien, échanger, discuter sur nos valeurs communes
- Valoriser le travail fourni et reconnaître la pénibilité de ce dernier
- En en parlant en réunion d'équipe...
- Être solidaires, réaliser des réunions entre différents établissements.
- En créant une journée la journée du droit à la santé, ce serait pas mal
- Travailler ensemble (Vrais débats éthiques) que les médecins les IDE et les AS ainsi que les cadres s'écoutent et travaillent sur un REEL projet de VIE du résident (en l'occurrence projet de fin de vie digne), se respecter davantage pour mieux respecter les résidents (tout simplement tous les usagers de Santé !)
- Leur dire que cela pourrait être un membre de leur famille ...
- Favoriser la prise de conscience nationale et internationale
- Autre (31)

- Par des aides pour création de pôle de santé maison de santé et non des associations d'infirmiers salariés qui nous prennent notre travail et nous empêchent d'avancer
- En donnant les moyens humains, financiers et temporels aux équipes de prendre en charge le patient
- Promouvoir la communication dans ce domaine
- C'est malheureux de dire ça mais il faut que chacun en tire un bénéfice. Il faut une « carotte » !

6-Quels messages forts et porteurs d'espoir peut-on faire passer aux patients, à la population pour les aider à comprendre que l'affirmation « la santé est un droit humain » les impliquent dans sa réalisation ?

- Information des personnes sur le coût et le rôle des infirmiers à leur côté dans une approche éthique de meilleurs soins et accompagnement. Information des personnes sur la profession et la santé et notre rôle
- On pourrait opposer à cette affirmation que "la santé est un devoir humain". Chacun a des droits mais aussi des devoirs, et la santé c'est avant tout une responsabilité personnelle.
- Tout le monde a le droit d'avoir accès à des soins, quelles que soit son ethnie ou sa couverture sociale, qu'ils soient couverts ou pas !
- Égalité pour tous les patients
- On fait ce métier pour VOUS. Notre premier souci est le patient
- La santé est un droit fondamental pour tous. C'est un droit collectif et pas seulement personnel. C'est tous ensemble que nous devons œuvrer pour atteindre cet état "d'être en santé "
- Le patient/citoyen a beaucoup de droits mais il a aussi sa part de responsabilité dans le maintien de sa santé. Le partenariat entre les professionnels de santé et les patients et les citoyens est une priorité. La Prévention doit primer et ce dès le plus jeune âge. La vie est une école d'éthique et de déontologie. La transmission de l'expérience professionnelle et de vécu n'est pas exploitée. Notre comportement nous est propre et doit être le résultat de notre raisonnement. La communication, l'éducation y compris en santé est une nécessité malgré l'individualisme sociétal et le constat parfois désarmant que la faute c'est les autres.il est temps d'agir TOUS ensemble.
- Ta santé t'appartient ...ensemble faisant bouger les choses
- Positionnez-vous comme citoyen concerné
- Ayez confiance, nous travaillons à l'égalité dans l'accès aux soins
- Vivre en santé, un droit universel fragile. Le protéger, c'est l'affaire de tous
- Votre santé est votre bien, votre propriété. Aidez-nous à vous aider
- Aidez-nous, exprimez-vous.
- La crise est un trop grand obstacle à ce droit fondamental

- L'avenir passe votre santé
- Etre en bonne santé est un droit individuel mais tout le monde doit agir ensemble pour l'atteindre
- C'est un droit fondamental basé sur les grands principes d'égalité de notre société qui peut rendre la vie plus agréable. Vivre mieux dans de meilleures conditions dans le respect de l'Homme
- Organiser des rencontres locales en concertation avec les mairies, les écoles pour décoder les avancées, les lois, les enjeux de la prévention. Chaque personne touchée et informée de façon éclairée pourra transmettre le message à son entourage. Seul on n'est pas grand-chose, mais à plusieurs, on peut arriver à nos fins
- Être en santé est nécessaire à la vie La santé pour tous, Tous pour la santé
- Les soins c'est la vie !
- La santé est un droit qui doit impliquer chacun d'entre nous à différents niveaux, à différents temps de notre vie. Que l'on soit malade ou pas. La santé c'est bien plus qu'un droit, c'est une chaîne humaine, une chaîne de l'espoir qui nécessite des moyens, des connaissances, des coopérations...la santé est un droit humain qui doit rassembler et perdurer
- Ensemble, nous serons plus fort pour que vos droits à la santé soient respectés
- Notre santé dépend de nous-mêmes. Nous sommes acteurs de notre santé.
- Que la santé comme l'éducation sont les vecteurs d'un mieux-être collectif et mondial
- L'homme mieux descend du sain
- Autonomie et réalisation de soi-même.
- Autonomie ne signifie pas indépendance, nous sommes des êtres de relation, relation par laquelle nous pouvons prendre soin les uns des autres, individuellement et collectivement. Relation qui, du point de vue de Levinas, doit être asymétrique en plaçant l'autre au-dessus de soi, condition de l'altérité que n'implique pas l'autonomie. Or, aujourd'hui : "L'individu est tout, et le tout n'est plus rien... au royaume éclaté du moi-je", s'inquiète Régis Debray : "la déchristianisation ne s'est malheureusement pas accompagnée d'une reprise de sens, d'un rééquilibrage des droits par des devoirs".
- Battez-vous pour ce qu'il vous revient de droit car pendant que vous passez votre vie à bosser ou pas comme des acharner et à payer des taxes en totale évolution il y en a d'autre en revanche qui sont payer 10 fois plus pour avoir vendu rêve à la population. Nous vivons dans un pays démocratie donc si nous ne voulons pas subir toute notre il faudrait mieux se bouger et devenir acteur de notre propre vie et tout cela dans le respect d'autrui
- Pas d'idée précise
- Votre santé vous appartient et vous pouvez agir sur elle
- Le droit à la santé une réalité pour tous en portant une attention toute particulière aux plus pauvres et aux plus vulnérables.

- Non-assistance à personne en danger
- Vous êtes acteur de votre santé soutenez ce droit humain
- Responsabiliser chacun et valoriser notre rôle propre d'infirmier DE pour ce que je connais. Favoriser les rencontres interprofessionnelles autre qu'au cas par cas au chevet d'un patient problématique.
- Comment vous SANTE vous ?
- La santé est un droit, avec des implications personnelles (compréhension, respect des conseils donnés, écoute et orientation) et des devoirs envers soi et envers le système de santé
- Que les patients participent au débat sur la bio éthique, qu'ils exigent du gouvernement la cessation des restrictions budgétaires de la santé
- Revoir notre politique de santé en profondeur.
- Les usagers de soins doivent prendre part aux décisions économiques et politiques pour faire évoluer les mentalités
- La santé est au cœur de toute choses, nous ne pouvons rien faire avant même que notre santé personnelle soit satisfaisante.
- Protéger la santé c'est protéger le droit humain, tous concernés
- Rappeler la date de création de la sécurité sociale et son historique Tout français financé par avance le droit à la santé. Par ses cotisations
- Cela peut être des paroles mais aussi des actes, si on leur fait ressentir que c'est le cas ils seront plus réceptifs au message il faut que les messages soient accessibles
- Nous sommes à votre écoute
- Avoir plus de reconnaissance en faveur de la nécessité de leurs actions. Car ce sont eux qui accompagnent chaque patient Au quotidien et font que cette santé devienne réellement un droit humain.
- Faire des ateliers ville santé dans toute le France.
- "Vous êtes les acteurs de votre vie. Vous pouvez, chacun de nous peut changer les choses à son échelle. "
- Nous serons tous consommateurs de santé à un moment donné...protégeons nos ressources et choisissons une consommation réfléchié !
- La santé est un droit fondamental de l'humanité. L'usager en est l'acteur principal et il ne doit pas accepter de dérogation à ce principe. Les associations représentatives d'usagers doivent être au centre de l'organisation du système de santé aux côtés des professionnels et des institutions.
- Nous sommes tous des malades en devenir
- Je ne sais pas...
- Existez ; vous le valez ; vous êtes importants ; vous êtes libres de vos choix
- La loi leur permet déjà de prendre leur santé en main en co-décidant avec les professionnels encore faut-il qu'ils le sachent ? Ce n'est pas la santé qui est un droit humain mais le droit à la santé et la protection de la santé ! droit constitutionnel repris par la déclaration universelle des droits de l'homme de 1948, le droit européen

Et la charte de l'OMS. Donc pour les aider informons les de leurs droits et apprenons-leur à les exercer concrètement au quotidien !

- Sa santé, une vigilance de tous les instants comme pour sa propre liberté ! Personne d'autre que soi pour s'occuper de sa propre santé, et s'assurer un avenir meilleur. On n'est jamais mieux servi que par soi-même, idem en termes de santé !
- Notre système de santé n'a jamais connu plus d'innovations, d'expérimentations dans l'organisation, les techniques de soins et du numérique : nous, patient, professionnels et aidants devons revendiquer le droit d'être parties prenantes, acteurs et auteurs de ces évolutions pour rendre le droit à la santé un droit pour tous.
- Les progrès sont multiples, l'attention portée aux plus démunis est toujours actuellement possible, les soignants sont toujours formés pour y participer.
- La santé est un droit humain affirme que chaque individu ne peut être mis de côté, cela commence par le souci de son voisinage, de ses proches. Je n'ai pas de messages mais il y aurait sûrement à travailler sur la notion du pouvoir d'agir (empowerment) qui demeure ce droit premier de tout un chacun.
- Le soin et la compassion envers les plus démunis ont toujours plus de sens quand la solidarité s'avère une arme contre l'intolérance.
- Le maintien en santé et bien (être est un droit fondamental pour tous de la naissance à la fin de vie
- Qu'il existe des parcours de santé spécifiques à leurs besoins
- Étude de comparaison avec d'autres pays développés ou non et l'impact sur les populations et la santé du pays
- Les écouter et personnaliser les soins
- ... pas d'idée ce matin ...
- A chaque niveau chacun peut faire avancer la sante
- Un effort partagé par tous permet de protéger chacun de nous qui sera tôt ou tard en difficulté.
- Etre des vecteurs soutenant l'empowerment du patient (autonomisation)
- Il est important de sensibiliser dès le plus jeune âge à ce capital santé. Que les personnes ont des droits d'accessibilité à la santé mais qu'ils ont aussi des devoirs pour se maintenir en santé. Que plus ils auront la compréhension de leur problématique de santé, mieux ils pourront la gérer et prendre des décisions en conséquence. L'objectif étant pour eux qu'ils deviennent des partenaires avec les équipes soignantes où les réseaux de professionnels de santé. Que c'est par leur propre expérience qu'ils pourront également faire avancer les prises en charge en matière de santé (Développement du patient expert par exemple) c'est en partant de leur propre besoin que les choses peuvent aussi évoluer. (Démarche qualité en matière de prise en charge) Leur avis compte. Et il est important que notre système de santé puisse garantir l'accessibilité au plus grand nombre de nos concitoyens et que le système soit pérennisé.

- Le patient est le principal acteur de sa santé, nous sommes là pour l'aider, l'accompagner et le soutenir dans tous ses parcours de soin
- Bien entendu une volonté du patient est nécessaire et une volonté d'adhésion à un programme est nécessaire la santé est un droit humain oui mais le droit au logement social est une mesure d'accès à un état de santé. On ne peut prétendre à des soins de qualité en laissant des personnes dans "la rue" les besoins minimums de chaque personne sont liés à un environnement de vie décente santé et habitats liés.
- Votre santé vous concerne. Vous êtes votre premier prescripteur.
- Profitons de la vie, nous avons tous droit à la santé, quelques soient nos différences !
- Faire pour les autres ce que l'on voudrait faire pour soi : humaine santé
- Conjuguons ensemble la SANTE > SANTER (verbe d'action) impératif présent : santé, santons, santez Liberté, égalité, SANTE Construisons ensemble ma SANTE, mon droit.
- Oui la santé est un droit humain mais il faut donner le temps au temps et impulser le paradigme de la transformation et surtout accepter que le patient a le choix. Associer au même niveau les droits et devoirs des patients et de ceux qui agissent pour leur santé.
- Nous sommes, nous existons parce que la santé nous le permet !
- Je ne sais pas
- L'Éducation populaire / HUMAIN = Santé et nous y avons tous DROIT.
- La santé pour tous !
- Pour être en meilleure santé, ne faudrait-il pas la prendre en charge individuellement et considérer les soignants comme des conseillers experts pour vous aider dans le maintien de votre autonomie. Soyez acteur de votre santé et non spectateur, contraint de subir une médicalisation parfois lourde et qui peut être perçue comme peu humaniste.
- Un message d'espoir
- La santé nous apporte un état complet de bien-être. DE ce fait, si la personne a un état de santé convenable, alors son projet de vie peut se concrétiser. La santé est à la base de toutes démarches.
- UNION UNIVERSELLE POUR UNE SANTE UNIVERSELLE
- La santé pour toi, pour eux, pour moi, ensemble construisons là
- Vous êtes acteur de votre propre santé !
- Qu'ils doivent être acteur de leur santé
- Aucune idée
- La santé est une chose qui ne s'achète pas
- Donner des exemples de prise en charge dans une campagne télévisuelle
- Leur faire comprendre que nous faisons tout ce que nous pouvons dans les mesures du possible
- Chaque citoyen a droit à ce qu'on prenne soin de lui
- Leur rappeler les éradications des maladies comme la lèpre, la polio, entre autres, et le bien-être et la chance de vivre dans un pays occidental

- Être acteur de sa vie
- La santé est un droit humain qui se partage ensemble
- Ils le savent déjà ! C'est plus aux gouvernants et décideurs de recentrer cet adage
- Chacun de nous est acteur de sa santé, avec chacun son expertise.
- Réaliser et l'éducation thérapeutique être dans une posture relation soignant soigné
- Spots télé ? Campagne d'information, journée du droit à la santé.
- 1 - les écouter vraiment (et non savoir pour eux, avant eux) 2 - ne pas leur imposer un traitement (la sollicitude me semble perdue) 3- les informer REELLEMENT, accepter un refus, et leur proposer "une solution autre possible" comme cela est préconisé dans la loi du 4 mars 2002 4 - le message fort qui m'apparaît le plus signifiant : "je suis soignante IDE cadre de santé, je suis là pour vous ! voilà ma légitimité et le sens à mon métier"
- Autre (32)
- Prises de conscience des coûts des traitements éviter le gaspillage
- Aucun actuellement vu le contexte économique qui vient interférer dans ce droit ! Les soignants n'ont pas ou plus les moyens d'offrir aux patients tout l'attention et les soins qu'ils nécessitent !
- Devenez, soyez, restez, acteur de votre santé, pour nous aider à vous soigner !
- J'ai du mal à trouver vu le contexte dans lequel on vit !